



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 19/12/17

Reçu en Préfecture le : 19/12/17  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 18 décembre 2017**  
**D-2017/565**

***Aujourd'hui 18 décembre 2017, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

*Messieurs Nicolas BRUGERE et Jacques COLOMBIER présents à partir de 16h20*

**Excusés :**

Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jérôme SIRI, Monsieur Joël SOLARI, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Madame Sandrine RENO

**Soutien aux initiatives associatives en faveur de  
la lutte contre les discriminations, de la promotion  
de l'égalité, de la laïcité, de la diversité culturelle  
et de la citoyenneté. Adoption. Autorisation.**

Monsieur Marik FETOUH, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique, la Ville de Bordeaux soutient les associations qui engagent des initiatives en faveur de la laïcité, de l'égalité, de la lutte contre les discriminations, de la citoyenneté et de la diversité culturelle.

Elle a notamment décidé de soutenir les projets des associations suivantes :

- Les Fées Papillons aident les femmes en difficulté à retrouver l'estime de soi et la confiance au travers de soins de bien être et de beauté. La Ville contribue au projet collectif de réalisation de leur ouvrage « Brin d'elles »

Le soutien qui lui est accordé est de 1 500,00 €

- Contact favorise la communication entre les lesbiennes, les gays, les bi, les trans et leurs familles et amis. Elle prévient les suicides et les conduites à risque. La Ville soutient avec Contact les actions de sensibilisation des jeunes victimes de harcèlement et de violence scolaire, à l'occasion du Spirit Day.

Le soutien qui lui est accordé est de 400,00 €

- Le Centre d'Action et de Prévention contre la Radicalisation des Individus est centré sur la prévention de la radicalisation, qui s'entend à la fois comme de la prévention primaire, c'est-à-dire la lutte contre les facteurs de risques de la radicalisation, mais également de la prévention secondaire, c'est-à-dire l'arrêt du processus. La Ville soutient CAPRI pour la formation des acteurs sociaux et de ses agents sur la prévention de la radicalisation (projets européens Bounce et Liaise2), et l'organisation d'un colloque sur ce thème.

Le soutien qui lui est accordé est de 9 000,00 €

- Aviscène pour la représentation de la pièce Jihad lors de la Quinzaine de l'Egalité 2017. Cette pièce raconte l'odyssée tragi-comique de trois Bruxellois qui partent en Jihad et finissent par faire face à une réalité violente et obscurantiste.

Le soutien qui lui est accordé est de 2 500,00 €

- ACT33 promeut et défend les cultures créoles francophones, anglophones et hispanophones, afin de leurs donner une meilleure visibilité en France et en Europe à travers leur patrimoine culturel. La Ville soutient son action en faveur des sinistrés des îles de St Martin et St Barthélémy en finançant le transport de 30 mètres cube de denrées alimentaires, de produits d'hygiène et de vêtements.

Le soutien qui lui est accordé est de 2 700,00 €

Ces dépenses sont envisagées sur les crédits disponibles.

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au Budget de l'année 2017, Egalité - Diversité - Opération P0740002 - Compte 6574 - CDR : Gestion DGSC.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association, comme indiqué au sein du présent rapport.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

A l'exception du vote contre du Groupe Front National au Centre d'Action et de Prévention contre la Radicalisation des Individus (CAPRI) (subvention de 9000 euros)

Non participation au vote de Monsieur Marik FETOUH

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 18 décembre 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Marik FETOUH**